

CRÈME LAVANTE OXANN
PF-CREMELAVANTE
Producteur

ACTIVERT - R.C.S.I.

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1. **Identificateur de produit** : CREME LAVANTE ACTIVERT
- 1.2. **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées** : Voir fiche technique.
- Usage** : **CREME LAVANTE POUR LES MAINS.**
- 1.3. **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité** : Voir producteur.
- 1.4. **Numéro d'appel d'urgence** : INRS : +33 (1) 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers
2.1. Classification de la substance ou du mélange
Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classification : Non classé.

Code(s) des classes et catégories de danger. Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

Cette rubrique n'est pas applicable actuellement pour les mélanges/ préparations (applicable au 1/06/2015)

2.2. Éléments d'étiquetage
Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45
2.3. Autres dangers

Autres dangers : Voir chapitres 2.1 et 2.2

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux mais contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS	n° EINECS	Index CE	Classification
Sodium Laureth sulfate	: Entre 1 et 10 %	9004-82-4	----	----	01-2119488639-16-XXXX Xi; R36/38 ----- Eye Dam. 1;H318 Skin Irrit. 2;H315
Cocoamidopropyl betaine	: Entre 1 et 10 %	61789-40-0	263-058-8	----	01- 2119513359-38-XXXX Xi; R36 ----- Non défini. (GHS)

Composition des détergents : < 5% : - Tensioactifs amphotères
5% - 15% : - Tensioactifs anioniques
Parfums

Détails de la classification des composants au chapitre 16.

CRÈME LAVANTE OXANN**PF-CREMELAVANTE****SECTION 4. Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Premiers soins**

- Inhalation : Aucun.
- Contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 20-30 minutes.
- Ingestion : Rincer la bouche. Cracher. Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir chap 4.1

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir chap 4.1

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction**

- Adéquats : Dioxyde de carbone. Poudre. Mousse Pulvérisation d'eau.
- Contre-indiqué : Aucun(es) dans des conditions normales.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**Risques particuliers** : Aucun.**5.3. Conseils aux pompiers**

- Protection des intervenants** : Porter un appareil respiratoire autonome à proximité immédiate du feu.
- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Incendies avoisinants** : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Précautions individuelles** : Ne pas fumer. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Se reporter au chapitre 8.**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement****Précautions pour l'environnement** : Eviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Méthodes de nettoyage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats. Voir chapitre 13.**6.4. Référence à d'autres sections**

Se référer aux chapitres 8 et 13.

CRÈME LAVANTE OXANN**PF-CREMELAVANTE****SECTION 7. Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- **Conseils d'utilisation** : Un dosage correct permet de réaliser des économies et de réduire l'incidence du produit sur l'environnement.
- **Mesures techniques de protection** : Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
- **Mesures techniques de protection** : Protéger du gel.
- **Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Limiter l'exposition à l'air et à la lumière.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- **Matériaux de stockage recommandés** : Plastique
- **Conditions de stockage recommandées** : Conserver dans un endroit sec et frais. Conserver hors de portée des enfants.
- **Stockage - à l'abri de** : Protéger du gel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

- **Protection respiratoire** : Non requis.
- **Protection de la peau** : Non requis.
- **Protection des yeux** : Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide.
- **Protection des mains** : Non requis.
- **Ingestion** : Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation.

* **Contrôle de l'exposition de l'environnement** : Voir Section 12.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- Etat physique** : Liquide épais.
- Couleur** : Blanc.
- Odeur** : Amande douce.
- pH** : Environ 7.
- Point de fusion / Point de congélation** : Aucune donnée disponible.
- T° d'ébullition initiale [°C]** : Aucune donnée disponible.
- T° d'ébullition finale [°C]** : Aucune donnée disponible.
- Point d'éclair [°C]** : Aucune donnée disponible.
- Taux d'évaporation** : Aucune donnée disponible.
- Inflammabilité** : Aucune donnée disponible.
- Limites d'explosivité inférieures [%]** : Aucune donnée disponible.
- Limites d'explosivité supérieures [%]** : Aucune donnée disponible.
- Pression de vapeur** : Aucune donnée disponible.

CRÈME LAVANTE OXANN**PF-CREMELAVANTE****SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)**

Densité relative	: 1.025
Solubilité dans l'eau	: Complète.
Coefficient de partage : n-octanol / eau	: Aucune donnée disponible.
Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée disponible.
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible.
Viscosité	: env. 60 000 Pa.s
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible.
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Cette FDS ne contient que des informations relatives à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

SECTION 10. Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité****10.2. Stabilité chimique**

Stabilité physico-chimique : Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

Propriétés dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter**10.5. Matières incompatibles****10.6. Produits de décomposition dangereux**

Produits de décomposition dangereux : Aucun(es) dans des conditions normales.

SECTION 11. Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Information sur les composants : Aucun des ingrédients contenus dans ce produit Activerit n'est soumis à un étiquetage CMR, Toxique ou Nocif. Les séquestrants utilisés dans ce produit sont biodégradable et sans danger pour l'utilisateur (sans EDTA).
Les parfums utilisés ne contiennent aucun musc, nitromusc ou musc polycyclique, ni allergène ou substance sensibilisante.

Toxicité aiguë

- Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : Aucune donnée disponible.

- Admin. cutanée (lapin) DL50 [mg/kg] : Aucune donnée disponible.

- Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] : Aucune donnée disponible.

Toxicité chronique : Aucune donnée disponible.

Principaux symptômes

- Inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.

- Cutanée : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation.

- Oculaire : Peut provoquer une irritation des yeux en cas de contact prolongé.

- Ingestion : Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation.

CRÈME LAVANTE OXANN**PF-CREMELAVANTE****SECTION 11. Informations toxicologiques (suite)****SECTION 12. Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Effets possibles sur l'environnement : Le produit ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement.

- EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : Aucune donnée disponible.

- IC50 72h Algae [mg/l] : Aucune donnée disponible.

- CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité [%] : Les produits Activert sont facilement biodégradable selon le test OCDE concerné. La crème Lavante Activert est biodégradable à 96% en 28 jours selon le test OCDE 301F (Rapport d'essai disponible sur demande). Ce produit est certifié par l'Ecolabel Européen. Le(s) agent(s) de surfaces contenu(s) dans ce produit respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats membres et leur seront fournies à leur demande.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ce produit est miscible à l'eau et facilement biodégradable dans l'eau, on ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation dans les organismes aquatiques ou terrestres.

12.4. Mobilité dans le sol**12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Les substances ne sont pas considérées comme PBT (Persistant, Bioaccumulant, Toxique) ou vPvB (très Persistant, très Bioaccumulant)

12.6. Autres effets néfastes

Information relative aux effets écologiques : Un dosage correct permet de réaliser des économies et de réduire l'incidence du produit sur l'environnement.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Emballages souillés : Les jerricans, bouchons et étiquettes sont recyclables à 100% (jerrican PEHD, bouchon PEHD). Non concerné par la réglementation du transport de matières dangereuses (ADR).

Elimination des déchets : Les emballages nettoyés peuvent être recyclés en fonction de la législation locale et nationale.

SECTION 14. Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU**

Information générale : Marchandise non dangereuse selon la réglementation internationale sur les transports.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies**14.3. Classe(s) de danger pour le transport****14.4. Groupe d'emballage****14.5. Dangers pour l'environnement**

CRÈME LAVANTE OXANN**PF-CREMELAVANTE****SECTION 14. Informations relatives au transport (suite)****14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur****SECTION 15. Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Cette rubrique n'est pas applicable actuellement pour les mélanges/ préparations.

SECTION 16. Autres informations**Détails de la classification des composants listés au chapitre 3.**

Texte des Phrases R du § 3 : R36 : Irritant pour les yeux.
R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

Texte des Phrases H du § 3 : H315 - Provoque une irritation cutanée.
H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

Informations complémentaires

Note : Utilisable en milieu alimentaire, conforme à l'arrêté ministériel du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires. Rincer à l'eau potable dans ce cas.

Révisions : : Les dernières modifications apportées à cette fiche de données de sécurité sont signalées par : *.

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)**• Conseils de prudence**

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au règlement (CE) n° 1907/2006, annexe II modifiée par le règlement (CE) 453/2010.

DENEGATION DE RESPONSABILITE : Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document